



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeunes

Question écrite n° 95362

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur la diffusion sur Internet, *via* Youtube, d'une émission dont le concept est d'inviter une personnalité connue pour cuisiner et aligner les « shots » d'alcool jusqu'à l'ivresse. Cette diffusion est dramatique pour la santé publique. Inciter à une consommation excessive d'alcool fort et cibler, *via* ce canal de diffusion, particulièrement les jeunes, vient en contradiction avec les objectifs poursuivis par le Gouvernement concernant la santé et les jeunes, ces derniers étant trop souvent tentés par la consommation express d'alcool fort (*binge drinking*). L'Institut national de prévention et d'éducation à la santé (INPES), la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA), les associations de lutte contre les addictions et le ministère de la santé ont appelé au retrait de cette émission. Elle souhaite connaître sa position, et les mesures qu'elle compte prendre pour éviter la diffusion de cette émission qui banalise la consommation excessive d'alcool fort. Rappelons que l'abus d'alcool est responsable de 49 000 décès par an, 135 par jour.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, républicain et citoyen

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 95362

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [26 avril 2016](#), page 3516

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)